

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Séance du 26 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-neuf deux mil vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Sylvianne TURCHETTI, Vice- Présidente du CCAS.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Sylviane TURCHETTI, Murielle SALCEDO, Christiane GAUTHIER-MEYER, Corinne GALLIEN, Thierry VERGER, Jeannine LIABEUF, Pascale HÉRAUD, Eliane PAVIOT, Edith BOUTILLIER.

ABSENTS : Cécile BRIEL donne pouvoir à Magali GUILLOT.

Secrétaire de séance : Christiane GAUTHIER-MEYER.

Nombre de membres
en exercice : 17
Présents : 10
Votants : 9

**DEL2025 01 Approbation du Compte Financier Unique du CCAS
(Votée à l'unanimité)**

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de Madame la Présidente, expose.

Vu le guide du compte financier unique établi par la Direction Générale des collectivités locales et la Direction Générale des finances publiques,

Le Conseil d'Administration va donc délibérer, pour la première fois, ce nouveau CFU qui remplace le Compte Administratif et le Compte de gestion et qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024.

C'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Vu le rapport détaillé de présentation du CFU, Il est proposé au Conseil d'Administration :

Dépenses de fonctionnement : 22 199.93 €

Recettes de fonctionnement sur l'exercice : 10 043.57€

Résultat de fonctionnement sur l'exercice : - 12 156.36€

Report de fonctionnement de l'exercice antérieur : 10 779.51€

Le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2024 se chiffre à : - 1 376.85 €

Dépenses d'investissement : 95 €

Recettes d'investissement hors excédent antérieur : 0 €

Résultat d'investissement sur l'exercice : -95 €

Report excédent d'investissement antérieur : 2 108.19€

Le résultat de clôture d'investissement de l'exercice 2024 se chiffre à : 2013.19 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de l'approbation du Compte Financier Unique.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 27 mars 2025

La secrétaire

Christiane GAUTHIER-MEYER



La Présidente du CCAS,
Magali GUILLOT

